

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



ÉTAT DE SITUATION pour le 29 avril 2020 CHSLD des Moulins

Point sur la situation

Comme vous le savez, la COVID-19 a réussi à se frayer un chemin au CHSLD des Moulins malgré les mesures rigoureuses que nous avons prises. Nous avons testé tous nos résidents et employés, de façon préventive, à la suite de la découverte d'un premier cas et nous avons découvert que plusieurs étaient testés positifs malgré l'absence de symptômes.

Nous effectuons une surveillance quotidienne des résidents et nous contactons rapidement les résidents et les répondants lors d'un résultat positif. Nous continuons de maintenir rigoureusement et d'ajuster les mesures en place pour assurer la sécurité de tous et éviter la transmission éventuelle entre les résidents infectés et les autres.

Comme demandé par le gouvernement, nous avons déjà préparé une zone, appelée « zone chaude » qui servira à regrouper les résidents avec un diagnostic positif. Nous avons donc déjà changé des résidents de chambre et les répondants ont déjà été informés de la situation et du nouveau numéro de chambre.

Soulignons que la direction de l'établissement suit la situation de très près et travaille en collaboration avec le CISSS.

Combien de cas y a-t-il?

En date du [29 avril 2020](#), nous dénombrons :

43 cas positifs	augmentation de 1
12 décès	augmentation de 0

16 de nos employés ont aussi été testés positifs et immédiatement mis en quarantaine à la maison, une augmentation de quatre.

Nous aimerions dire aux familles qui ont perdu un être cher que nous sommes de tout cœur avec vous. Vous avez nos plus sincères condoléances. Nous n'oublierons jamais

Mesures en place

- Tous les résidents et les employés ont été testés et nous continuons à surveiller rigoureusement les symptômes.

- Nous travaillons en collaboration avec notre équipe médicale ainsi que notre partenaire le CISSS de Lanaudière.
- Nous avons bonifié notre équipe médicale.
- Les équipements de protection individuelle sont encore rationnés, mais disponibles en quantité suffisante pour notre personnel et ceux du CISSS
- Nous avons donné des formations supplémentaires à notre personnel.
- Notre coordonnatrice de site est sur place pour diriger les opérations et organiser les équipes. Elle prête aussi main forte aux équipes au besoin.
- Nous effectuons une gestion quotidienne des employés présentant des symptômes. Ils sont placés en quarantaine selon des directives reconnues.
- Les admissions en provenance des hôpitaux sont arrêtées pour une durée indéterminée.
- Nous avons créé des zones froides et chaudes selon les directives ministérielles et avons réparti les membres du personnel dans ces zones distinctes. Ces employés ne peuvent pas se promener d'une zone à l'autre.
- Des ascenseurs seront dédiés aux membres du personnel en fonction de ces zones.
- Un agent de sécurité fait le contrôle des accès 24 heures par jour.
- Nous sommes allés au-delà des directives dans les dernières semaines, notamment en ayant imposé un isolement de 14 jours à toutes les nouvelles admissions.
- Nous participons à une étude clinique de l'Institut de cardiologie, avec l'accord des patients, sur un médicament existant qui pourrait réduire les risques de complications pulmonaires.

Renfort pour nos équipes

Du personnel du CISSS a été déployé chez nous en remplacement de nos employés tombés au combat et nous l'apprécions.

De plus, du 24 au 26 avril, quatre médecins viendront prêter main forte à nos équipes de soir, de 16h à minuit. Ils ne feront pas que des tâches médicales, mais assisteront les employés dans leurs tâches.

Ces personnes en prêt de service par le CISSS sont des professionnels formés et conscients du risque encouru à ne pas respecter les directives de prévention des infections. Dans le doute, et même s'ils seraient asymptomatiques, nos employés et ceux provenant du CISSS sont et seront testés et retirés pour une période de quarantaine, advenant le cas.

Des formations et des outils visant à soutenir les personnes avec ou sans expérience clinique en affectation temporaire chez nous ont d'ailleurs été développés par le Ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, le personnel aidant pourra s'adapter plus rapidement aux tâches à effectuer dans notre établissement.

Zones chaudes et froides

Les résidents malades sont placés dans une section dédiée d'une unité, qu'on appelle « zone chaude », pour éviter qu'ils ne transmettent le virus aux autres résidents. Les résidents soupçonnés d'être porteurs sont placés en isolement dans une zone dédiée jusqu'à ce qu'on obtienne les résultats des tests. Selon le nombre de cas dans l'établissement, il se peut qu'il y ait des zones chaudes et froides à

chaque étage. Les zones sont clairement séparées et le personnel affecté à la zone chaude ne peut travailler que dans cette zone.

Prévention des infections

Depuis le début de la pandémie, nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires préconisées par le MSSS et l'Institut national de santé publique, et même plus. Nous avons des mesures rigoureuses et nous les suivons de près.

Nous avons un soutien actif des conseillers en prévention des infections du CISSS pour circonscrire l'éclosion.

Rencontres virtuelles avec les résidents

Merci de continuer à communiquer avec vos proches. Cela leur crée de beaux moments. Pour fixer un rendez-vous, nous vous invitons à contacter loisirs.terrebonne@groupeasantearbec.com.

Qualité des soins et des services

Les mesures en place ainsi que les protocoles reliés au COVID-19 changent évidemment la dynamique de l'établissement. Par contre, les résidents sont soignés comme il se doit et notre cuisine fonctionne comme à l'habitude. Nos façons de faire habituelles sont adaptées par exemple, à la directive de distanciation sociale. Les médicaments et les repas peuvent être apportés selon un horaire différent, mais **nous avons le personnel nécessaire** pour assurer les soins et services pour tous nos résidents.

Nos gestionnaires, notre personnel soignant et nos employés de soutien redoublent d'ardeur pour assurer un service professionnel malgré les circonstances.

Proches aidants

Nous sommes conscients que notre décision temporaire de ne pas accueillir de proches aidants vous chagrine. Les proches aidants sont d'une utilité qui va bien au-delà de la présence rassurante pour le résident. Cependant, le contexte actuel nous amène à être excessivement prudents avant d'ouvrir la porte aux aidants. Les risques de fragiliser la santé des résidents demeurent très importants. Nous voulons limiter, du moins à court terme, le nombre de personnes circulant dans les milieux de vie.

Soyez assurés que nous travaillons à organiser votre retour, mais nous vous demandons de la patience. Nous communiquerons avec vous dès que tout sera en place, mais ce ne sera pas dans l'immédiat.

Des inquiétudes? Des questions? Vous désirez parler à quelqu'un rapidement?

Communiquez avec nous de 8 h à 21 h à notre nouvelle ligne centralisée au **514-820-7303**.

Et continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel, sur notre site Web et notre page Facebook.

Merci pour votre soutien

Nous sommes conscients que cette situation vous fait vivre beaucoup d'inquiétudes et de stress. Soyez assurés que toutes les mesures sont en place, tant au niveau du personnel que des résidents.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre compréhension en ces temps difficiles.